



# POLE ADMINISTRATIF

## SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire  
Tél : 04.77.92.28.70

PV N° 28 DU SAMEDI 15/03/2025

Réunion du 10 mars 2025

### COUPE DE FRANCE FEMININ

Énormément de frustration pour les joueuses de l'ASSE, éliminées par le PSG en Coupe de France (1-2), n'ayant craqué qu'à la 99<sup>ème</sup> minute...

Félicitations aux joueuses pour leur parcours !

### COUPE LAURAFoot MASCULIN

Le tirage au sort des **8<sup>ème</sup> de finale** de la Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins a eu lieu ce mardi 11 mars, au siège de la LAuRAFoot et sur YouTube

Clubs départementaux qualifiés : FEURS – FIRMINY - ST JUST ST RAMBERT

### OPERATION MINI BUTS

Afin de déstocker 2100 paires restantes de l'opération de ces deux dernières saisons, la FFF va proposer à 7200 clubs éligibles de commander deux paires de mini-buts au maximum, financées à 80% par la FFF, pour améliorer les conditions de pratique du football chez les jeunes.

Toutefois, seuls les 1000 premiers clubs qui commanderont auront la capacité d'être servis, compte tenu des stocks restants. Le reste à charge pour ces clubs serait donc seulement de **20%**.

Sont éligibles à l'opération

Les clubs ayant au moins 10 licencié(e)s pratiquant(e)s U6-U9 F/G au 1<sup>er</sup> février 2025

Les clubs ayant au moins 10 licenciées pratiquantes U10F-U11F au 1<sup>er</sup> février 2025

Ainsi, ces clubs auront uniquement la possibilité de commander

2 paires de mini-buts pliables à 312 € TTC, livraison incluse (soit 62,4 € à la charge du club) **OU**

2 paires de mini-buts réversibles à 980 € TTC, livraison incluse (soit 196 € à la charge du club)

Cette opération se déroulera du **11 au 23 mars inclus**, sur le site « **Le Corner** ».

Livraison directement dans les clubs, **fin mars**.

Pour toute question émanant des clubs, districts et ligues relative à cette opération, vous pouvez contacter [lecorner@fff.fr](mailto:lecorner@fff.fr)

### **COMMANDE « LE CORNER » – CLUBS**

Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur « Le Corner » sur Portailclubs (<https://portailclubs.fff.fr>)

Si le club ne dispose pas de compte « Portailclubs »

1/ Créez un compte FFF et connectez-vous à Portailclubs en identifiant un administrateur

2/ La Ligue doit valider le compte « Portailclubs »

3/ Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur lecorner.fr, via le bouton « Mon compte » en haut à droite de la page « Le Corner »

Si un message apparaît, assurez-vous que l'utilisateur du club dispose d'un compte administrateur sur Portailclubs

### **Si un administrateur dispose déjà d'un compte « Portailclubs » avec le profil administrateur**

Il aura automatiquement l'habilitation Acheteur Le Corner sur Portailclubs, et pourra commander sur Le Corner

Se connecter au moins une fois au Corner

L'administrateur peut donner l'habilitation à un autre utilisateur Portailclubs, depuis la rubrique « Administrateur » puis, « liste des utilisateurs » sur Portailclubs

**Dans le cadre de l'opération déstockage mini-buts, le club recevra son code promotionnel par mail quelques heures après sa première connexion au Corner (à condition que le stock de mini-buts soit disponible)**

## CDOS LOIRE

Lancement des inscriptions - Sensibilisation CLUB INCLUSIF Saint-Chamond/Saint-Jean-Bonnefonds/Département Loire

Les communes de **Saint-Jean-Bonnefonds et de Saint-Chamond, ainsi que le Département de la Loire**, s'engagent, avec le soutien du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), pour la mise en œuvre d'une session "**Club inclusif**", le dispositif visant au développement de la pratique para-sportive des personnes en situation de handicap.

### **Pourquoi participer ?**

- Le programme s'adresse spécifiquement aux dirigeants et aux encadrants de votre club, afin de vous fournir les connaissances et ressources nécessaires pour accueillir des pratiquants en situation de handicap. Conscient des difficultés de disponibilité que vous pourriez rencontrer, il est possible de partager les modules. Idéalement, une personne représentante de votre club devrait être présente à chaque module (planning des différents modules en pièce jointe).

**- Il est entièrement gratuit pour votre club car il est entièrement financé par les communes de Saint-Jean-Bonnefonds et de Saint-Chamond, ainsi que le Département de la Loire et le CPSF.**

Il vous permet une mise en relation avec la Fédération Française Handisport et la Fédération Française Sport Adapté pour vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet d'accueil au sein de votre club.

Date de début du programme : **le vendredi 11 avril à Saint-Jean-Bonnefonds**

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire d'inscription suivant :

[Club inclusif Saint-Chamond/Saint-Jean-Bonnefonds/Département de la Loire](#)

Les référents paralympiques régionaux

Benoit Chanal – [b.chanal@france-paralympique.fr](mailto:b.chanal@france-paralympique.fr)

Juliette Givernaud-Girau – [j.givernaud-girau@france-paralympique.fr](mailto:j.givernaud-girau@france-paralympique.fr)

Https://www. <https://france-paralympique.fr/>